



Wallonie

Ville de Sambreville

Dossier n° : 2021/014

URBANISME
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial - il est saisi d'une demande de :

- Permis d'urbanisme ;

Le demandeur est la sa "Les Miroirs" représenté par M. PIERRARD, rue des Glaces Nationales 169/50 à 5060 AUVELAIS ;

Le terrain concerné est situé à la Rue des Glaces Nationales 169/2 à 5060 Auvélais et est cadastré section E n° 339 P ;

Le projet consiste en "régularisation d'un logement dans un bâtiment existant" et présente les caractéristiques suivantes :

Application de l'article D.IV.40 : Les demandes impliquant une ou plusieurs dérogations au plan de secteur ou aux normes du guide régional sont soumises à enquête publique.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante **UNIQUEMENT SUR RENDEZ VOUS AU 071/260.228 : Grand place à 5060 AUVELAIS :**

- les lundis, mercredis et vendredis de 9h à 12h00 et les jeudis de 14h à 17h00 ;

Pour les consultations jusqu'à 20 heures ou le samedi matin , rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de M. BODART par téléphone : 071/260.228 ou mail : mbodart@commune.sambreville.be

L'enquête publique est ouverte le 1er mars 2021 et clôturée le 15 mars 2021

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal,

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale-service urbanisme, Grand place à 5060 AUVELAIS ,

- par courrier électronique à l'adresse suivante : mbodart@commune.sambreville.be ou gatupe@commune.sambreville.be

- remises au service urbanisme dont le bureau se trouve au rez de chaussée de l'Administration communale, Grand place à 5060 AUVELAIS

L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : 2021/014

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la réunion d'enquête publique prévue le jeudi 04.03.2021 à 16h30 (inscriptions sur rdv) ;

Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme - la personne chargé(e) de donner des explications sur le projet - est M. Bodart dont le bureau se trouve à l'Administration communale de Sambreville au service urbanisme, Grand place à 5060 AUVELAIS.

Par le Collège,

Le Directeur Général,

Xavier GOBBO

Le Député-Bourgmestre,

Jean-Charles LUPERTO